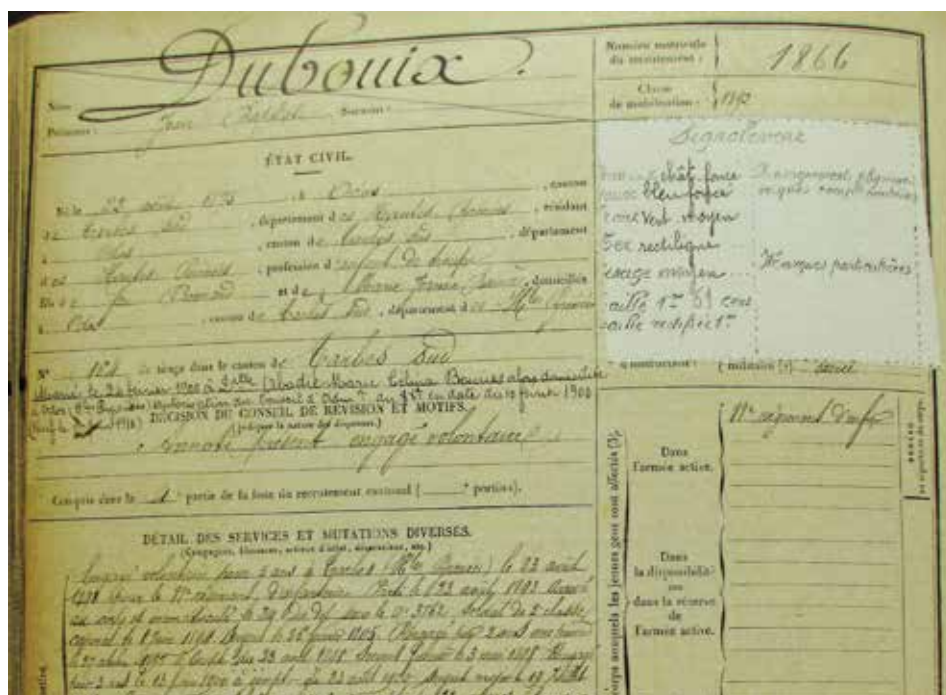


# DOSSIER DE PRESSE

## CONSEIL GENERAL

### HAUTES-PYRENEES

## Les registres matricules militaires sont en ligne !



Détail du feuillet matricule de Jean-Baptiste Dubouix (ADHP, 1 R 97)

En novembre 2011, Le Conseil général des Hautes-Pyrénées, par l'intermédiaire des Archives départementales, ouvrait un site internet, <http://www.archivesenligne65.fr>, sur lequel les archives numérisées du Département devenaient accessibles aux internautes.

Depuis cette date, ce site s'est enrichi avec la mise en ligne de près de 2.450 documents manuscrits (registres de délibérations, terriers, monographies communales et cahiers de doléances), 2.546 plans cadastraux, 167 plans d'école complétant les monographies des instituteurs et 24 dessins réalisés par la famille Ferrère.

Aujourd'hui, ce sont 137 registres matricules du recrutement militaire qui viennent compléter cette offre. L'ensemble des feuillets matricules des Haut-Pyrénéens recensés entre 1859 et 1900 sont désormais accessibles en attendant la mise en ligne des classes des années 1901 à 1921 au cours du premier trimestre 2014.

#### CONTACT PRESSE :

Cédric Broët,  
Archives départementales  
Tél. : 05 62 56 76 31 - [cedric.broet@cg65.fr](mailto:cedric.broet@cg65.fr)

## Les données de la mise en ligne

- 137 registres numérisés soit 77.857 pages mises en ligne. L'ensemble de l'opération portera sur 235 registres.
- Coût de la numérisation et de la mise en ligne pour l'ensemble de l'opération : 92.100 € TTC.
- Prestataire : Arkhénium.

• Nombre de salariés : 1 agent de numérisation et 1 agent d'indexation.

• Durée de l'opération : de juin à octobre 2013.

• Des travaux de conditionnement et de restauration ont été effectués sur certains registres avant leur numérisation.

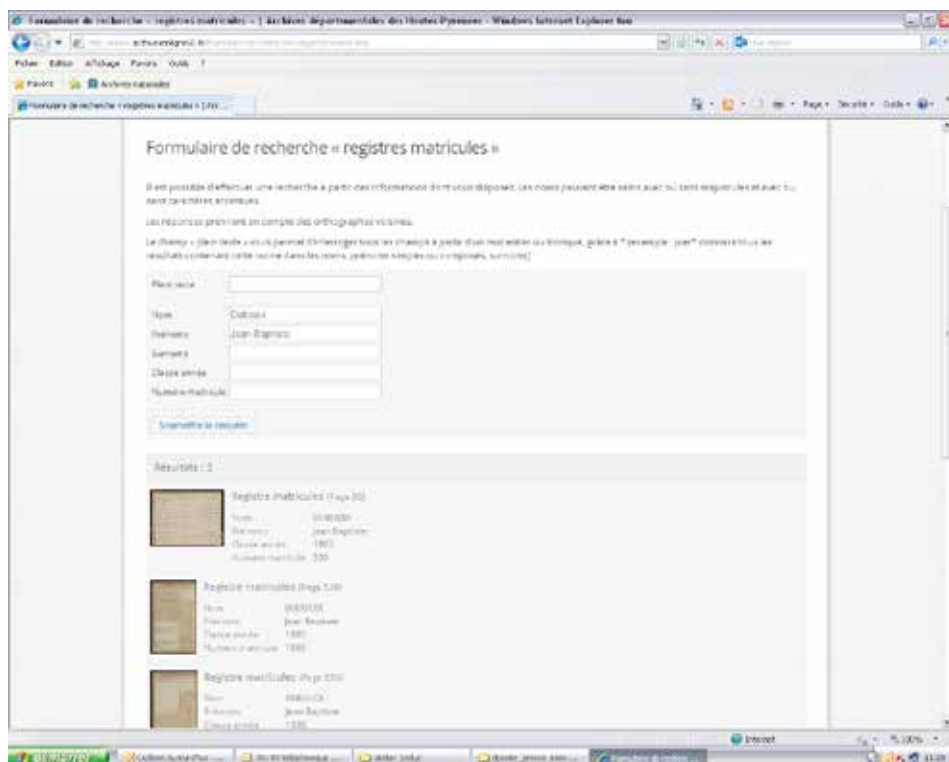
## Les registres matricules : mode d'emploi

Le registre matricule est un registre qui compile pour chaque classe d'âge, les fiches individuelles dites « feuillets matricules » établis pour chacun des hommes appelé à remplir ses obligations militaires lors de l'année de leur 20<sup>e</sup> anniversaire, âge légal du service militaire.

Instaurés en 1867, ce type de registres est toutefois disponible depuis 1859 dans notre département. Les Archives départementales conservent ces sources historiques et généalogiques de premier ordre jusqu'à la classe 1940.

Compte tenu de l'importance numérique de certaines classes d'âges, plusieurs volumes peuvent être établis pour une même année. A l'intérieur de ces registres, les feuillets sont classés par numéro d'ordre des « matricules au recrutement » attribués à chaque recrue. Afin de connaître le numéro attribué à l'un de ces conscrits, le chercheur dispose de tables alphabétiques annuelles qui listent ces derniers en mentionnant leur numéro matricule.

Les fiches matricules contiennent l'état civil du conscrit, sa description physique, ses adresses successives, son corps d'affectation ainsi que ses états de service. Elles permettent ainsi de réaliser des recherches d'ordre généalogique ou encore de suivre le parcours des Hauts-Pyrénéens lors de conflits majeurs tels que celui de la Première Guerre mondiale.



Formulaire de recherche des feuillets matricules

## La consultation en ligne des registres matricules

Les chercheurs peuvent accéder aux feuillets matricules les intéressant depuis un moteur de recherche situé sur le bandeau supérieur du site internet des Archives départementales [www.archivesenligne65.fr](http://www.archivesenligne65.fr).

Par ce biais, ils ont la possibilité d'interroger la base des registres numérisés en précisant, selon les informations dont ils disposent, le nom, les prénoms et surnoms des individus, l'année de leur classe ou encore leur numéro de matricule.

Rendu possible par l'indexation de l'ensemble des feuillets matricules, ce moteur de recherche facilitera donc grandement le travail des chercheurs.

## **Autour des conflits : l'action patrimoniale des Archives départementales**

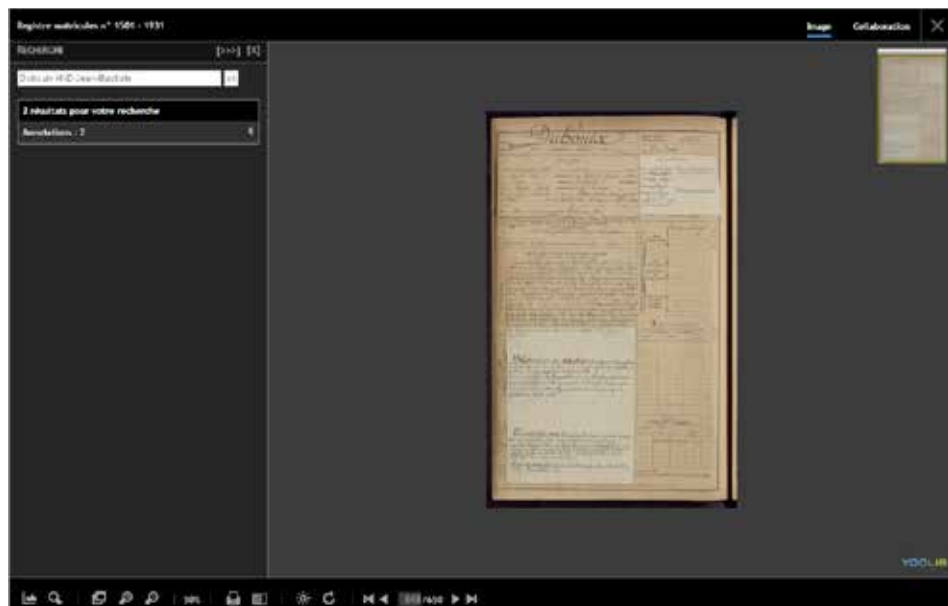
À la veille de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, le Conseil général, toujours par l'intermédiaire des Archives départementales, entreprend une large politique autour de la question des conflits.

Dans ce cadre, il lance une vaste collecte d'archives privées relatives à cette guerre et plus largement à tous les conflits qui ont impliqué notre pays (campagnes napoléoniennes, guerre de Crimée, guerre de 1870, Première et Deuxième Guerres mondiales, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie...). Cette opération vise à assurer la conservation, la transmission et la valorisation de la mémoire des Haut-Pyrénéens, soldats ou civils ayant vécu ces conflits.

Les archives privées constituent, dans ce cadre, bien plus qu'un simple complément aux archives publiques déjà collectées par les Archives départementales. Par leur variété typologique (correspondance, notes, photographies, cartes postales, dessins...), elles présentent en effet l'immense intérêt d'enrichir les fonds d'archives en permettant d'accéder à l'intime, au ressenti des acteurs et populations contemporaines de ces tragiques événements. Ces documents ouvriront dès lors de nouveaux pans de recherche à toutes les personnes intéressées par l'histoire, et tout particulièrement celle de notre département. Ce patrimoine mérite donc d'être préservé, identifié et porté à la connaissance du plus grand nombre.

Aujourd'hui, les plus jeunes générations n'ont pas directement ou intimement connus d'ancien combattant de 1914-1918. Le lien, charnel, qui concernait les générations précédentes s'estompe et le risque est grand que les documents disparaissent.

Les confier aux Archives départementales, c'est donc assurer la pérennisation du souvenir !



*Exemple d'un feuillet matricule accessible en ligne*

**CONTACT PRESSE :**

## **Quelques repères concernant le site internet des Archives départementales**

- 395 monographies communales, 264 cahiers de doléance, 1 498 registres de délibérations et 291 terriers ou cadastres ainsi que 2 546 plans cadastraux napoléoniens ont été numérisés et mis en ligne.

## Une mission d'éducation et de transmission

Ces archives s'avèrent un support incontournable pour lier les différentes générations. Elles s'affirment, à ce titre, comme un média pédagogique de premier ordre.

Depuis la rentrée scolaire 2013-14, le service éducatif des Archives départementales propose ainsi deux outils pédagogiques autour de la Première guerre mondiale.

Le premier d'entre eux, Les Hautes-Pyrénées dans la Grande Guerre se compose de fiches thématiques en lien avec le programme scolaire et articulées autour de documents d'archives : par leur biais, l'enseignant peut donc aborder différents aspects de ce conflit en Hautes-Pyrénées.

Le second dossier, Parcours de Poilus, est, quant à lui, consacré aux anciens combattants : l'objet de cet atelier consiste à retracer l'histoire et l'itinéraire de soldats engagés sur les différents fronts du conflit. Fondé notamment sur l'exploitation des monuments aux morts et des registres matricules militaires, cet atelier est conçu de manière à être adapté à tous les cycles d'enseignement et à chaque commune du département.

Ces deux supports pédagogiques sont disponibles en ligne sur le site internet du Conseil général des Hautes-Pyrénées (<http://www.cg65.fr/front.aspx?sectionId=299>).

## Les archives, une mission de service public assurée par le Conseil général

Les Archives départementales ont pour mission de collecter les archives publiques qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises chargés d'une mission de service public, ainsi que les minutes et répertoires des officiers publics et ministériels. Elles peuvent également accueillir des archives privées telles que des archives de familles, d'entreprises ou d'associations. Pour cela, 27 agents sont mobilisés.

Une fois les documents transférés aux Archives départementales, ils sont « classés » c'est-à-dire ordonnés et décrits dans un « instrument de recherche » qui permet au chercheur de repérer les documents intéressant sa recherche. Ils sont ensuite « restaurés » si leur état le nécessite (document abîmés, déchirés, etc.) puis « conditionnés », c'est-à-dire mis en boîte dans des cartons spécifiques pour assurer leur conservation (carton au pH – indice d'acidité – neutre, adaptés à la taille des documents...)

Tout ceci a pour but de les rendre accessibles pour les chercheurs en salle de lecture ou éventuellement, si il y a un intérêt à les numériser sur internet.

## Chiffres clés pour l'année 2012

- 27 agents
- 15 km de documents
  - 786 visiteurs ou lecteurs
- 14 385 documents ont été consultés
  - les Archives départementales ont répondu à 569 courriers de demandes de recherches
- 1 200 mètres linéaires de fonds d'archives et de documents sont entrés aux Archives
- 1 200 mètres linéaires d'archives classées
  - 321 documents restaurés
  - 630 documents numérisés
- 90 933 images mises en ligne